PROTECTION DE VEHICULE CONTRE MINES AP

Ce système léger a été développé pour la protection des véhicules contre les mines anti-personnels lors de missions humanitaires. Dans ce nouveau système, la priorité a été donnée aux critères suivants :

- Haut niveau de protection – V50 > 600 m/s pour 1,1 g. FSP conformément au STANAG 2920.
- Faible poids.
- Montage facile et rapide.
- Pas de modification du véhicule.



A l'intérieur du véhicule, les tapis balistiques sont collés sur le châssis. Les différents tapis se superposent afin de garantir une sécurité maximale. Après montage des tapis, les composants d'origines du véhicules peuvent être remontés.

Le système de protection contre les mines est fourni sous forme d'un kit prêt à être monté sur le site où se trouve le véhicule. Avant le montage, les sièges, les garnitures de portes et les tapis de sols doivent être enlevés.



Ensuite, les différents tapis balistiques peuvent être montés. Les tapis se superposent largement, ce qui garantit une protection maximale contre les fragments.

Exemple de protection pour un Toyota Land Cruiser : le système se compose de 20 tapis, recouverts d'une enveloppe de PVC qui les protège de l'usure et des moisissures.



CARATERISTIQUES TECHNIQUES

Niveau de protection : V50 > 600 m/s pour 1,1 g FSP, conformément au STANAG 2920.
Matériau : Fibres d'aramide tressées et cousues.
Surface: enveloppe de PVC.
Poids : 8.2 kg / m².
Poids total : environ 60 kg, en fonction du modèle.
Intérieur du véhicule : pas de modifications.